



Litige avec Association Intermittents

Par dakatin

Bonjour,

Ma femme et moi-même travaillions pour une association dans le spectacle vivant. Ma femme en CDD et moi tant que technicien intermittent du spectacle.

Suite à un litige important avec l'association ma femme a été remercié.

Du coup on m'a dit qu' on avait plus besoin de mes services car j'étais son compagnon!!!!

Est ce que j'ai un recours possible?

Merci de vos réponses.

Bien a vous.